

FONDATION MEDERIC ALZHEIMER

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux Membres

FONDATION MEDERIC ALZHEIMER

5, rue des Reculettes

75013 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION MEDERIC ALZHEIMER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

FLORENCE PESTIE
Signature
numérique de
FLORENCE PESTIE
Date : 2022.04.22
09:35:23 +02'00'

Florence Pestie



COMPTES ANNUELS

2021

Sommaire

Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	7

Actif	Exercice clos le 31/12/2021			Exercice précédent 31/12/2020
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	294 540	267 415	27 125	48 201
Autres immobilisations incorporelles	17 492	11 373	6 119	9 618
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 957 187		3 957 187	1 887 560
Constructions	6 034 772	1 023 916	5 010 857	2 000 110
Installations techniques, matériel et outillages industriels	56 943	53 889	3 054	3 896
Autres immobilisations corporelles	368 714	244 480	124 234	167 267
Immobilisations corporelles en cours	18 383		18 383	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	310 857		310 857	118 006
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	83 753 900	1 368 260	82 385 640	82 689 330
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	94 812 787	2 969 333	91 843 455	86 923 988
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	43 002		43 002	29 626
Créances reçues par legs ou donations	70 721		70 721	47 779
Autres	74 348		74 348	24 482
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	192 608		192 608	653 335
Charges constatées d'avance	85 243		85 243	154 727
TOTAL II	465 923		465 923	909 949
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	92 366		92 366	198 752
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	95 371 076	2 969 333	92 401 744	88 032 689

Passif	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice précédent 31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	76 224 509	76 224 509
Fonds propres complémentaires	579 098	338 606
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 438 567	1 418 714
Excédent ou déficit de l'exercice	2 038 457	260 345
Situation nette	80 280 630	78 242 173
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	80 280 630	78 242 173
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	378 404	164 110
Fonds dédiés		
TOTAL II	378 404	164 110
Provisions		
Provisions pour risques	92 367	198 752
Provisions pour charges	98 445	87 712
TOTAL III	190 812	286 464
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	218 736	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 629	133 392
Dettes des legs ou donations	3 175	1 675
Dettes fiscales et sociales	254 472	329 383
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 689 060	8 569 437
Autres dettes	10 812	53 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	187 016	253 055
TOTAL IV	11 551 898	9 339 941
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	92 401 744	88 032 689

Compte de résultat	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice précédent 31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	80 734	37 169
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		17 260
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	74 364	89 262
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	35 743	439 230
Contributions financières	163 372	187 576
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 475	39 862
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	32	8
TOTAL I	380 720	810 366
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	880 984	875 120
Aides financières	106 966	188 604
Impôts, taxes et versements assimilés	150 207	176 997
Salaires et traitements	1 184 110	1 500 038
Charges sociales	585 112	672 696
Dotations aux amortissements et dépréciations	163 645	192 601
Dotations aux provisions	10 733	
Reports en fonds dédiés		164 110
Autres charges	2 601	24 474
TOTAL II	3 084 359	3 794 641
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 703 639	-2 984 275
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 326 267	4 310 899
Autres intérêts et produits assimilés	528	1 325
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	535 917	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	4 862 712	4 312 224
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	123 798	1 057 044
Intérêts et charges assimilées	227	154
Différences négatives de change		11 026
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	124 025	1 068 223
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 738 686	3 244 001
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 035 047	259 725

Compte de résultat (Suite)	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice précédent 31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 390	8 014
Sur opérations en capital	1 120	204 265
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	8 510	212 279
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	310	807
Sur opérations en capital	1 399	206 530
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 391	4 323
TOTAL VI	5 100	211 660
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 410	620
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 251 941	5 334 869
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 213 484	5 074 524
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 038 457	260 345
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		2 760
Prestations en nature		490
Bénévolat	22 125	17 691
TOTAL	22 125	20 941
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		2 760
Prestations en nature		490
Personnel bénévole	22 125	17 691
TOTAL	22 125	20 941



Annexe comptable au 31 décembre 2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est de 92 401 743,67 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de + 2 038 456,83 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Tous les montants indiqués sont en euros.

Présentation de la Fondation

La Fondation Médéric Alzheimer a pour objet de promouvoir les droits et toutes actions permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer, ou apparentée, et leurs proches afin de ralentir la perte d'autonomie en alliant la recherche en sciences sociales et l'innovation de terrain.

Les actions menées au cours de l'année 2021 s'inscrivent dans ce but mais ont été une nouvelle fois impactées par la crise sanitaire et ses conséquences notamment au niveau des structures d'accueil et d'accompagnement qui ont dû dans un souci de protection réduire fortement leurs activités. L'équipe de la Fondation a poursuivi son activité tout en respectant les consignes sanitaires (majoritairement en télétravail). 2021 a également été marquée par la clôture de 2 projets majeurs : le projet pilote en partenariat avec la Fondation de France et le projet rôle et place des familles en partenariat avec France Alzheimer

La gestion de son portefeuille de titres procure à la Fondation les revenus financiers qui lui permettent de couvrir les coûts de ces diverses actions, l'octroi d'aides financières, pour développer des recherches en sciences humaines et toutes autres interventions entrant dans l'objet de la Fondation.

Une part significative des recettes financières de l'exercice provient de la cession de titres des FCP détenus, dans le seul but de financer l'activité grâce à la trésorerie et aux plus-values générées.

Ces opérations, qui entrent dans la gestion courante du portefeuille titres, ont été assimilées à des revenus financiers courants chargés de couvrir les charges d'exploitation et ne sont pas considérées comme des opérations exceptionnelles.

Un secteur lucratif a été créé au 1er janvier 2012. Il se compose d'une activité de formation et d'une activité de conseil et d'audit.

Face au constat que son siège social, sis 30 rue de Prony 75017 Paris, est en bon état mais vieillissant et que des travaux significatifs sont à prévoir pour une mise aux normes techniques, le Conseil d'administration a décidé le 27 juillet 2021 de vendre ce siège social et d'en acquérir un nouveau sis 5 rue des Reculettes 75013 Paris. Cette acquisition a été réalisée le 9 décembre 2021. Un compromis de vente a été signé le 27 septembre 2021 pour un montant de 11 500 000 €. La vente a été réalisée le 14 mars 2022, une plus-value sera dégagée dans les comptes 2022.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Les acquisitions immobilières de l'ancien siège social en décembre 2009 sis 30 rue de Prony 75017 Paris et du nouveau siège social en décembre 2021 sis 5 rue des Reculettes 75013 Paris ont donné lieu à une répartition à hauteur de 40% pour la valeur du terrain et de 60% pour la valeur des constructions.

La méthode des composants a été retenue dans le cadre de l'amortissement des constructions qui ont été décomposées de la façon suivante :

- Immeuble sis 30 rue de Prony 75017 Paris : gros œuvre (50%), clos et couverts (15%), lots techniques (20%) et second œuvre (15%),
- Immeuble sis 5 rue des Reculettes 75013 Paris : gros œuvre (30%), clos et couverts (5%), lots techniques (15%) et second œuvre (10%).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Site Internet et noms de domaines	5 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 ans
Dépôts, cautionnements, marques	non amortissable
Terrain	non amortissable
Gros œuvre	40 à 70 ans
Clos et couvert	25 à 35 ans
Lots techniques	25 ans
Second œuvre	15 ans
Autres ensembles immobiliers	35 ans
Matériel et outillage technique	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans
Œuvres d'art	non amortissable

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Elles sont valorisées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les immobilisations financières et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées par des gains latents de change sur les mêmes immobilisations financières font l'objet d'une provision.

ACTIFS

Etat des immobilisations incorporelles et corporelles

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Logiciels	216 161			216 161
Site Internet	77 091			77 091
Dépôts noms de domaines	1 288			1 288
Autres immobilisations incorporelles	17 492			17 492
Immobilisations en cours	0			0
Immobilisations incorporelles	312 032	-	-	312 032
Terrains	1 887 560	2 069 627		3 957 187
Constructions	2 930 332	3 104 440		6 034 772
Installations techniques, matériel et outillages	56 943			56 943
Autres immobilisations corporelles	403 503	6 292	41 082	368 714
Immobilisations en cours	0	18 383		18 383
Immobilisations corporelles	5 278 339	5 198 742	41 082	10 435 998
TOTAL	5 590 371	5 198 742	41 082	10 748 030

Etat des amortissements

	Valeur des amortissements au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur des amortissements à la fin de l'exercice
Logiciels	206 712	6 448	790	212 369
Site Internet	39 628	15 418		55 046
Autres immobilisations incorporelles	7 874	3 498		11 373
Immobilisations incorporelles	254 214	25 364	790	278 788
Constructions	930 222	93 694		1 023 916
Installations techniques, matériel et outillages	53 047	842		53 889
Autres immobilisations corporelles	236 236	47 137	38 893	244 480
Immobilisations corporelles	1 219 505	141 673	38 893	1 322 285
TOTAL	1 473 719	167 037	39 683	1 601 073

Etat des immobilisations financières

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Dont non libéré	Plus ou moins values latentes	Valeur liquidative à la fin de l'exercice
FCP AGF	25 547 512		994 324	24 553 188		18 194 707	42 747 895
FCP AMUNDI	25 008 295		973 337	24 034 958		16 066 031	40 100 989
Sous-Total fonds cotés	50 555 807	-	1 967 661	48 588 146		34 260 739	82 848 885
FCPR IDINVEST PRIVATE	93 455			93 455	24 000	- 52 044	17 411
FCPR SIPAREX	19 729			19 729	18 050	64 671	66 350
EQUISTONE FUND 4	39 518			39 518		530 382	569 900
IDINVEST SEC. FUND 2	293 447		54 611	238 836	287 000	682 193	634 029
SIPAREX MIDMARKET 3	1 012 101		1 010 000	2 101		673 324	675 425
CIC MEZZANINE 3	219 730		219 730	-	14 469	22 146	7 677
AXA INOV-CROISSANCE	112 713			112 713	99 500	385 921	399 134
PRIMARY 4	1 666 751	116 433		1 783 184	153 866	1 010 728	2 640 046
BEECHBROOK MEZZANINE	875 151		27 446	847 705		- 167 866	679 839
IDINVEST PRIVATE DEBT 3	1 313 988		357 225	956 763	50 000	180 648	1 087 410
ARDIAN EXPANSION 4	715 713		309 645	406 068	377 853	1 349 350	1 377 565
CIC MEZZANINE 4	1 627 542		216 048	1 411 494	502 619	146 124	1 055 000
PARTNERS GROUP	1 838 807		697 389	1 141 418		32 691	1 174 109
SIPAREX MIDCAP 3	1 500 000		56 790	1 443 210	476 700	266 145	1 232 655
AFINUM	1 466 250		525 090	941 160	67 500	814 340	1 688 000
BNPP CP IIF JPMORGAN	4 000 000			4 000 000		- 230 417	3 769 583
LT CAPITAL	2 004 833		1 029 000	975 833	791 000	568 906	753 739
CASF IV	4 000 000		261 483	3 738 517	1 740 000	1 130 370	3 128 887
SIPAREX ETI 5	2 000 000			2 000 000	1 700 000	- 42 620	257 380
MBO CAPITAL V		3 000 461		3 000 461	2 481 504	- 23 915	495 042
CAPF I		3 039 610	33 812	3 005 799	1 905 000	157 818	1 258 617
Sous-Total fonds non cotés	24 799 726	6 156 504	4 798 266	26 157 964	10 689 060	7 498 894	22 967 798
COVIVIO	1 093 849			1 093 849		- 140 448	953 401
UNIBAIL RODAMCO SE	990 790			990 790		- 695 014	295 776
SPDR EUR DIV ARIST	1 872 336			1 872 336		- 15 936	1 856 400
Sous-Total actions	3 956 975	-	-	3 956 975		- 851 398	3 105 577
OPPCI Vivaldi	5 050 815			5 050 815		1 957 560	7 008 375
Sous-Total fonds immobiliers	5 050 815	-	-	5 050 815		1 957 560	7 008 375
Immobilisations financières	84 363 323	6 156 504	6 765 927	83 753 900	10 689 060	42 865 795	115 930 635

Le Conseil d'Administration a validé l'investissement financier dans le fonds MBO CAPITAL V au cours de la réunion du 26 novembre 2021 et dans le fonds CAPF I au cours de la réunion du 20 septembre 2021.

Ces immobilisations sont celles inscrites en comptabilité en représentation de la dotation de la Fondation.

Etat des provisions sur titres immobilisés

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions sur titres IDINVEST PRIVATE	50 585	1 459		52 044
Provisions sur titres BEECHBROOK MEZZANINE	262 491		94 625	167 866
Provisions sur titres AFINUM	96 750		96 750	-
Provisions sur titres SIPAREX ETI 5		42 620		42 620
Provisions sur titres MBO V		23 915		23 915
Provisions sur titres BNPP CP IIF JPMORGAN	276 573		46 156	230 417
Sous-Total fonds non cotés	686 399	67 994	237 531	516 862
Provisions sur titres COVIVIO	98 852	41 596		140 448
Provisions sur titres UNIBAIL RODAMCO SE	680 806	14 208		695 014
Provisions sur titres SPDR EUR DIV ARIST	207 936		192 000	15 936
Sous-Total actions	987 594	55 804	192 000	851 398
Total des provisions	1 673 993	123 798	429 531	1 368 260

Compte tenu de la spécificité des fonds non cotés, la valeur liquidative en début d'investissement est mécaniquement inférieure à la valeur de souscription. La Fondation provisionne la totalité des moins-values à la clôture de l'exercice.

Ces fonds sont valorisés sur la base de valorisations trimestrielles, voire semestrielles, transmises par les gérants des fonds.

Les actions cotées, quant à elles, sont provisionnées à hauteur de leur moins-value latente par rapport à leur cours de bourse.

Etat des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Il s'agit de 2 legs acceptés par le Conseil d'Administration et dont les biens immobiliers et mobiliers reçus n'ont pas encore été cédés au 31 décembre 2021 :

Montant des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Montant
Legs MG	196 901
Legs PD	113 956
TOTAL	310 857

Etat des échéances des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	43 002	43 002	
Créances reçues par legs ou donations	70 721	70 721	
Personnel et comptes rattachés	1 006	1 006	
Organismes sociaux	6 118	6 118	
Taxe sur la valeur ajoutée	4	4	
Débiteurs divers	67 221	67 221	
Charges constatées d'avance	85 243	85 243	
TOTAL GENERAL	273 314	273 314	-

Disponibilités

Le poste disponibilités se compose de 44 623 euros pour trois des comptes courants, de 285 euros pour le livret A, de 147 441 euros pour les comptes Epargne et de 260 euros pour les caisses.

La trésorerie courante s'élève donc à 192 608 euros au 31 décembre 2021, contre 653 335 euros au 31 décembre 2020.

Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	5 772
Créances reçues par legs ou donations	70 721
Autres créances	10 851
TOTAL	87 344

Charges constatées d'avance

	Charges
Charges d'exploitation	85 243
TOTAL	85 243

Il s'agit principalement de dépenses engagées dans le cadre de projets non clos au 31 décembre 2021 :

- Fonds AVENI du CHU de Nice (Projet « Psydoma »)	15 000
- ANR (Projet « Addition »)	35 973
- Hôpital de Dieuze (Projet « Nuit »)	5 000
- Association Monsieur Vincent (« Habitat Alzheimer »)	2 500

Écarts de conversion en monnaie étrangère

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
Sur immobilisations financières	92 366		92 366	
TOTAL	92 366		92 366	

Les écarts de conversion concernent les titres financiers PRIMARY 4 acquis en livres Sterling. La variation du taux de change a diminué la valeur de l'immobilisation financière et la valeur des appels de fonds non encore effectués au 31 décembre 2021. Ces écarts ont fait l'objet d'une provision à hauteur de leurs montants.

PASSIFS

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	Au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	76 563 115	240 492			76 803 606
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	1 418 714	19 853			1 438 567
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	260 345	- 260 345	2 038 457		2 038 457
- dont générosité du public					
Situation nette	78 242 174		2 038 457		80 280 630
- dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	78 242 174	-	2 038 457		80 280 630
- dont générosité du public					

Les quatre organismes fondateurs ont été :

- Malakoff Humanis Prévoyance	50 308 K€
- Malakoff Humanis Mutuelle	15 245 K€
- Malakoff Médéric Harmonie	9 909 K€
- Identités Mutuelle	762 K€

Fonds reportés - Legs et donations

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
TOTAL	164 110	230 904	16 610	378 404

Etat des provisions pour risques et charges

ETAT DES PROVISIONS	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	A la clôture de l'exercice
Provisions pour départ à la retraite	87 712	10 733		98 445
Provisions pour perte de change	198 752		106 386	92 367
TOTAL	286 464	10 733	106 386	190 812

La provision pour départ à la retraite représente une estimation des indemnités légales dévolues aux salariés de la Fondation, en tenant compte de leur âge moyen (46,31 ans) leur ancienneté moyenne à 65 ans (25,74 ans), de leur indemnisation moyenne (3,06 mois) et d'une estimation de l'espérance de vie.

Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit : à 1 an max. à l'origine	218 736	218 736		
Fournisseurs et comptes rattachés	188 629	188 629		
Dettes des legs ou donations	3 175	3 175		
Personnel et comptes rattachés	80 642	80 642		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	152 808	152 808		
Etat et autres collectivités publiques :				
- T.V.A	5 500	5 500		
- Autres impôts et taxes	15 522	15 522		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 689 060	10 689 060		
Autres dettes	10 812	10 812		
Produits constatés d'avance	187 016	187 016		
TOTAL GENERAL	11 551 898	11 551 898	-	-

Le détail des dettes sur immobilisations et comptes rattachés figure dans l'état des immobilisations financières en page 11, colonne « Dont non libéré ».

Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 225
Dettes des legs ou donations	3 175
Dettes fiscales et sociales	143 134
TOTAL	271 533

Produits constatés d'avance

	Charges
Produits d'exploitation	187 016
TOTAL	187 016

Il s'agit principalement de versements reçus dans le cadre de projets non clos au 31 décembre 2021 :

- Fondation de France (Projets pilotes)	37 959
- Malakoff Humanis ((Activités physiques et vie quotidienne)	56 000
- Maladie d'Alzheimer et mobilité :	
Alliance Professionnelle Retraite AGIRC ARRCO-IRP Auto	26 000
Délégation à la sécurité routière	12 720
CNSA	36 000

COMPTE DE RESULTAT

Charges d'exploitation et charges financières

Les charges de la Fondation s'élèvent à 3 208 384 € en 2021 contre 4 698 754 € en 2020, soit une baisse de 32%, principalement liée à la diminution des charges financières.

CHARGES	2021	2020
Charges financières	124 025	1 068 223
Autres achats et charges externes	880 984	875 120
Aides financières	106 966	188 604
Impôts, taxes et versements assimilés	150 207	176 997
Salaires et traitements	1 184 110	1 500 038
Charges sociales	585 112	672 696
Dotations aux amortissements et dépréciations	163 645	192 601
Dotations au provisions	10 733	
Autres charges	2 601	24 474
TOTAL GENERAL	3 208 384	4 698 754

Produits d'exploitation et produits financiers

Les produits de la Fondation sont, pour leur plus grande part, constitués par les produits financiers issus de la gestion des titres immobilisés.

PRODUITS	2021	2020
Produits financiers	4 862 712	4 312 224
Formations et autres prestations	80 734	37 169
Concours publics et subventions d'exploitation		17 260
Dons manuels	74 364	89 262
Legs, donations, assurances-vie	35 743	439 230
Contributions financières	163 372	187 576
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		36 742
Transferts de charges	26 475	3 120
Autres produits	32	8
TOTAL GENERAL	5 243 432	5 122 590

Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels ressortent à 8 510 euros et les charges exceptionnelles ressortent à 5 100 euros pour l'exercice 2021.

Détail des legs, donations et assurance-vie

PRODUITS	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	16 271
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	235 904
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 032
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	14 489
TOTAL	270 696

CHARGES	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 050
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	230 904
TOTAL	234 954

SOLDE DE LA RUBRIQUE	35 743
-----------------------------	---------------

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	16 800
TOTAL	16 800

Effectif moyen

	Personnel salarié (en équivalent temps plein)
Cadres	19,56
TOTAL	19,56

Rémunération des dirigeants

La présidente, le vice-président et le trésorier de la Fondation sont bénévoles. Ils ne perçoivent aucun avantage en nature et le remboursement de leurs frais s'est élevé à 158 euros au cours de l'année 2021. Seul un cadre dirigeant de la Fondation est salarié, il s'agit de la directrice générale. La communication de sa seule rémunération serait préjudiciable et n'est pas réalisée dans un souci de confidentialité. La direction générale ne perçoit aucun avantage en nature et le remboursement de ses frais s'est élevé à 1617 euros au cours de l'année 2021.

Informations sur les contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature	Montant
Bénévolat (Personnel bénévole)	22 125
TOTAL	22 125

Le bénévolat, totalisant 2 159 heures, a été valorisé au SMIC horaire.

Les administrateurs de la Fondation sont tous bénévoles et sont régulièrement mobilisés sur des événements comme les rencontres organisées par le collectif Alzheimer Ensemble.

Pour renforcer son expertise, la fondation s'appuie :

- sur des professionnels de santé qui acceptent de siéger bénévolement au sein du Comité Ethique et Scientifique et de participer aux jurys des appels à projets, des bourses doctorales, etc.
- sur des professionnels de la finance pour une aide à la gestion patrimoniale.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

La Fondation fait appel à la générosité du public et a donc établi les états suivants, conformément au règlement ANC n° 2018-06 :

- compte de résultat par origine et destination ;
- compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Ces états sont joints à la présente et font partie intégrante de l'annexe.

Application de la réglementation comptable ANC 2018-06

La réglementation comptable ANC 2018-06 s'applique aux fondations reconnues d'utilité publiques et aux associations faisant appel à la générosité publique. Elle définit le format du Compte d'Emploi des Ressources (CER) et du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).

En 2021, la Fondation est soumise à cette réglementation, ayant dépassé le seuil des 153k€ reçus par la générosité du public au cours de l'un des deux exercices précédents (329k€ en 2020). Ce seuil n'a pas été dépassé en 2021, les montants reçus étant les suivants :

- 35k€ reçus suite à la réalisation de legs ;
- 74k€ de dons reçus, répartis entre 47k€ de dons spontanés et 27k€ de dons à prélèvement récurrent.

Le CROD est le tableau détaillant le résultat net de la Fondation entre produits par origines et charges par destination. Ce tableau fait également apparaître le détail des contributions volontaires en nature.

Le CER fait apparaître les seuls emplois et ressources liés à la générosité du public. Pour la Fondation, la générosité du public recouvre les dons reçus spontanément, les legs acceptés par le conseil d'administration ainsi que le mécénat d'entreprise.

Toutes les ressources issues de la générosité du public sont affectées à 100% aux missions sociales de la Fondation. Seuls les frais éventuels liés à la réalisation des legs peuvent apparaître en frais d'appel à la générosité du public dans le CER.

Règles d'imputation des dépenses

Les coûts opérationnels sont imputés directement dans chaque Pôle. Cette imputation est suivie grâce à la comptabilité analytique et aux tableaux de gestion.

Les charges de personnel des responsables de projet sont affectées dans leur totalité aux frais de missions sociales. Seules les charges de personnel liées aux collaborateurs transverses (directeur général, personnes du service communication et du service administratif et financier), sont réparties entre les frais de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement en fonction de la répartition de leur temps de travail, attestée par la direction.

Les charges de fonctionnement non liées directement à des projets de la Fondation sont directement affectées aux frais de fonctionnement. Les frais de communication institutionnelle sont également affectés dans leur totalité en frais de fonctionnement. Seules les charges liées aux bureaux (fournitures, entretien des locaux, énergie...) sont imputées dans les missions sociales en fonction du nombre d'ETP.

La Fondation ayant cessé toute campagne d'appel à la générosité du public, la lettre d'information « Mieux vivre Ensemble » initialement destinée aux donateurs est affectée à 100% en missions sociales.

Les frais de relations presse liés majoritairement à nos actions sont affectés en missions sociales.

Les ressources

Ressources collectées auprès du public

La Fondation a reçu des dons réguliers issus des campagnes de télémarketing menées les années antérieures, ainsi que des dons spontanés reçus de donateurs fidèles ou réalisés *via* son site Internet. Conformément au souhait du conseil d'administration, ces sommes collectées sont intégralement affectées aux missions sociales :

- au financement d'aides octroyées à des initiatives locales innovantes ;
- au financement du guide pratique « Interventions non médicamenteuses et maladie d'Alzheimer » ;
- au collectif « Alzheimer Ensemble : Construisons l'avenir ».

Les dons reçus en 2021 ont intégralement été affectés à des missions sociales en 2021.

Les legs perçus en 2021 ont été affectés :

- au financement de bourses de recherches ;
- au financement de plusieurs projets (hortithérapie, tablettes numériques) du Living Lab qui expérimente des interventions psychosociales pour les personnes atteintes de la maladie Alzheimer ;
- au financement du guide pratique « Interventions non médicamenteuses et maladie d'Alzheimer ».

Autres fonds privés

La Fondation a reçu des contributions financières pour 163k€ dont :

- 23k€ de Malakoff Humanis affectés au financement du projet d'évaluation de l'impact de la pratique commune d'un programme de gymnastique douce inspirée du Tai Chi sur la relation aidant-aidé en EHPAD,
- 44k€ de la Fondation de France pour cofinancer le lancement d'un programme de recherche pilote pour une société inclusive,
- 97k€ de la Délégation à la Sécurité Routière et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie dans le cadre de l'étude « maladie d'Alzheimer et mobilités ».

Autres produits

La Fondation a placé sa dotation d'origine en grande partie dans deux fonds communs de placement (FCP). Pour assurer sa trésorerie, elle vend des parts de FCP, dont le produit est placé en SICAV ou livrets, qu'elle liquide au fur et à mesure de ses besoins.

Les autres produits sont donc constitués du résultat de la vente des parts de FCP et des plus-values de cession de SICAV Monétaires, de revenus de titres immobilisés (fonds non cotés) et des intérêts des livrets.

La Fondation a par ailleurs facturé 9k€ euros de prestations de conseil et 72k€ de prestations de formation en 2021.

Les autres produits comprennent aussi les produits de gestion courante et les transferts de charges.

Fonds reportés

Il existe 378k€ de fonds reportés sur l'exercice 2021 correspondant à des legs en cours de réalisation, non encore perçus par la Fondation.

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	330 654	330 654	732 951	732 951
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	330 571	330 571	732 757	732 757
- Dons manuels	74 364	74 364	89 262	89 262
- Legs, donations et assurances-vie	256 207	256 207	643 495	643 495
- Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	84	84	193	193
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 605 834	0	4 547 917	0
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	163 372		187 576	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 442 462		4 360 341	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0		17 260	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	535 917		36 742	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	14 489	14 489		
TOTAL	5 486 895	345 144	5 334 869	732 951
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES	2 243 469	107 877	2 422 943	329 947
1.1 Réalisées en France	2 242 229	107 877	2 397 365	329 947
- Actions réalisées par l'organisme	2 135 263	107 877	2 229 437	329 947
- Versement à d'autres organismes agissant en France	106 966		167 928	
1.2 Réalisées à l'étranger	1 241	0	25 578	0
- Actions réalisées par l'organisme	1 241		402	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes	0		25 177	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	40 831	6 363	426 774	238 893
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	40 831	6 363	413 127	238 893
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0		13 646	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	798 704		1 003 653	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	134 531		1 057 044	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	230 904	230 904	164 110	164 110
TOTAL	3 448 438	345 144	5 074 524	732 951
EXCEDENT OU DEFICIT	2 038 457	0	260 345	0

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	22 125	22 125	20 451	20 451
Bénévolat	22 125	22 125	17 691	17 691
Prestations en nature				
Dons en nature	0	0	2 760	2 760
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0	0	490	0
Prestations en nature	0		490	
Dons en nature				
TOTAL	22 125	22 125	20 941	20 451
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 085	4 085	1 411	1 411
Réalisées en France	4 085	4 085	1 411	1 411
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	18 040	18 040	19 531	19 041
TOTAL	22 125	22 125	20 941	20 451

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 2021 (Loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- MISSIONS SOCIALES	107 877	329 947	1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	330 654	732 951
1.1 Réalisées en France	107 877	329 947	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	107 877	329 947	1.2 Dons, legs et mécénat	330 571	732 757
- Versement à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	74 364	89 262
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donations et assurances-vie	256 207	643 495
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	0	0
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	84	193
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 363	238 893			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	6 363	238 893			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	114 240	568 840	TOTAL DES RESSOURCES	330 654	732 951
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	14 489	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE	230 904	164 110	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	345 144	732 951	TOTAL	345 144	732 951
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 085	1 411	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	22 125	20 451
Réalisées en France	4 085	1 411	Bénévolat	22 125	17 691
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	0	2 760
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	18 040	19 041			
TOTAL	22 125	20 451	TOTAL	22 125	20 451